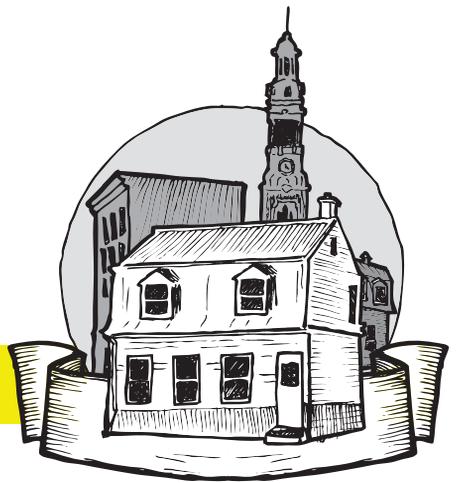


LE CARILLON

Volume 8 / numéro 3 / octobre 2013

du quartier Saint-Sauveur



1

Les élections municipales à nos portes

Quels engagements électoraux importent pour Saint-Sauveur et les quartiers centraux?



3 Démolition rue Bagot

14 Bilan et perspectives du
Marché public de Saint-Sauveur

16 Écoquartiers : quelle place
pour le logement social?



Le journal du
Comité des citoyens
et citoyennes
du quartier
Saint-Sauveur

LE CARILLON

Volume 8 / numéro 3 / octobre 2013

du quartier Saint-Sauveur



« Pour une ville fière et forte, les citoyens d'abord »

Par Marie-Joëlle Lemay-Brault

Le 3 novembre prochain, ce sera jour d'élections municipales à la grandeur du Québec. Le coup d'envoi de la campagne a d'ailleurs été donné le 20 septembre dernier. Depuis, les jours se suivent et se ressemblent passablement avec leur lot de promesses et de débats. D'un côté, le maire Labeaume défend le succès de ses réalisations et la poursuite du développement tel qu'il l'entend. De l'autre, David Lemelin tente de nous convaincre qu'il saura faire mieux et placer le citoyen au cœur des décisions.

Deux partis donc se livrent principalement la bataille à l'échelle de la Ville, avec sur papier, des promesses similaires, mais des visions différentes des priorités et des moyens à utiliser. Et si «l'option» se situait quelque part dans la jonction des slogans des deux partis ? « Pour une ville fière et forte, les citoyens d'abord » !

Redécoupage électoral

On se souviendra, il y a 2 ans, que le maire Labeaume, malgré une certaine opposition, a fait pression auprès du gouvernement provincial afin de diminuer le nombre de districts. La Ville ayant obtenu gain de cause, ils sont donc

Quelle place sera accordée aux enjeux et projets de Saint-Sauveur, désormais jumelé à un quartier plus « glamour » ?

passés de 24 à 21 et ont été redécoupés. Jusqu'ici, notre quartier formait à lui seul un district. Dès les présentes élections, il est jumelé au quartier voisin pour former le district Saint-Roch—Saint-Sauveur. Bien qu'il y ait une cohérence dans ce choix de par la continuité des trames urbaines, il ne s'agit pas moins d'une perte aux plans de la représentativité et de la proximité des acteurs avec l'élu. Et pas uniquement en fonction de l'augmentation du nombre d'électeurs.

Il est en effet légitime de nous demander quelle place sera accordée aux enjeux et projets de Saint-Sauveur, désormais jumelé à un quartier plus « glamour » dont les fonctions sont plus variées et pour lequel l'intérêt politique, économique et médiatique est plus vif. Y'a de quoi craindre la dilution de nos intérêts quand on connaît le caractère central de Saint-Roch et le nombre de projets majeurs qui y sont anticipés (place Jacques-Cartier, boulevard urbain, agrandissement de Gabrielle-Roy, écoquartier de la Pointe aux-lièvres, alouette...)



Les citoyens et citoyennes qui assistaient à la soirée du 15 octobre ont pu poser leurs questions à la candidate et au candidat en lice dans le district Saint-Roch - Saint-Sauveur. Photo : David-Maxime Samson.

Des enjeux aux promesses

Avec le Comité citoyen de Saint-Roch, nous nous sommes prêtés à l'exercice d'identifier des enjeux importants dans le cadre de la présente campagne. Au niveau du district, le rôle des citoyens dans l'exercice de la démocratie municipale, le type de densification envisagée au Centre-ville, l'habitation et la mise en œuvre des orientations du Plan de mobilité durable sont ressortis comme étant des préoccupations partagées. Mais, des questions demeurent spécifiques à Saint-Sauveur et nous semblent incontournables.

C'est le cas notamment de l'implication et de l'engagement des élus dans la réalisation du Plan de mobilité durable de quartier (PMDQ). Un projet participatif axé sur les déplacements et qui à terme, améliorera la qualité de notre environnement et la sécurité. En outre, un peu à l'image de la fermeture de la Caisse Desjardins sur Saint-Vallier, la démolition du Centre Durocher nous préoccupe, car elle représente une perte de vitalité communautaire et une diminution de l'accès aux services de proximité. Ce qui s'érigera à la place et à l'entour de cette institution influencera fortement la dynamique du cœur physique de notre quartier. Nous nous interrogeons sur le rôle plus actif que pourrait jouer les élus dans l'aboutissement de projets tels que celui entamé sur le site de l'ancienne église Saint-Joseph ainsi que sur l'utilisation de terrains et de bâtiments laissés vacants qui polluent tristement notre voisinage. Enfin, nous souhaitons que des projets positifs et porteurs trouvent appuis et leviers auprès des élus, comme le marché public d'été.



Chantal Gilbert et Jean-Yves Roy ont exposé les positions de leur parti respectif lors de la soirée animée par Marc De Koninck. Photo: David-Maxime Samson.

LA PAGE DU COMITÉ



Réagissez à l'un ou l'autre de nos articles au cccqss@bellnet.ca ou 418-529-6158

ou par la poste au 301, rue de Carillon, Québec, Québec, G1K 5B3.

Comité de rédaction : Françoise Bellemare, Frédéric Côté, Marie-Joëlle Lemay Brault et Patrice Lemieux Breton

Coordination : Marie-Joëlle Lemay Brault

Collaborations : Christian Amauger, Philippe Camiré, Michel Desrochers, Typhaine Leclerc-Sobry, Lara Makhlof, Éric Martin, Justin Moisan, Ariel Rondeau, Agathe Vergne.

Correction: CCCQSS et comité de rédaction

Mise en page : Typhaine Leclerc-Sobry

Photo page couverture : Typhaine Leclerc-Sobry

Publié à 7 500 exemplaires et distribué gratuitement dans le quartier Saint-Sauveur.

Imprimé par Les Publications Lysar, courtier.

Les articles publiés n'engagent que leur-s auteur-e-s

Conception graphique: Anorak Studio

Mission du CCCQSS

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS) est né en 1969 de la volonté de résidents et résidentes de se regrouper afin de défendre leurs droits et leurs intérêts dans le quartier. Depuis plus de 40 ans, il est à l'écoute des besoins des gens du quartier et il est sans cesse à l'affût des changements qui influencent leur qualité de vie. Il est vivant grâce aux gens qui s'y impliquent.

Le CCCQSS est sur Facebook

Pour être au courant des dernières nouvelles et actions, ajoutez à votre liste d'amis le Comité Citoyen-nes Quartier Saint-Sauveur. Vous pourrez voir nos photos, extraits vidéo et entrer en contact avec notre réseau. facebook.com/cccqss



Le CCCQSS est aidé financièrement par :



Fonds de solidarité des groupes populaires

Vous aimez le Carillon ? Vous souhaitez devenir membre du Comité ?

Le journal le Carillon est une initiative du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS). Sa production est financée par le Comité et les revenus publicitaires. Il est distribué dans le quartier à plus de 7500 copies. Vous voulez appuyer le comité de rédaction du journal ?

Devenez membre du CCCQSS. Vous recevrez ainsi notre bulletin de liaison, le Petit Potin, par la poste ou par courriel. Nous vous transmettrons les informations et invitations privilégiées concernant nos différentes activités sociales et militantes.

Vous pourrez aussi vous impliquer au sein des différents comités (journal, logement, mobilisation, socio-culturel, Plan de mobilité durable, etc.). Ces comités travaillent tous de façon inclusive et démocratique. **Venez y contribuer!** En tant que membre, vous pourrez également prendre part à la vie démocratique du Comité, obtiendrez le droit de vote aux assemblées générales annuelle et d'orientation ainsi que la possibilité de vous présenter au conseil d'administration.

En devenant membre ou en renouvelant votre carte, vous montrez votre appui pour le travail du Comité et contribuez à la vitalité de Saint-Sauveur. •



Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur

Nom Prénom

Adresse

Téléphone Courriel

Oui, je souhaite m'impliquer au CCCQSS

Paiement: 3\$ (sans emploi & précaires)
 5\$ (salarié-e-s)
 Je désire faire un don de _____ au CCCQSS*

Prière de nous faire parvenir votre paiement au 301, rue de Carillon, Québec, G1K 5B3. Les chèques doivent être émis à l'ordre du CCCQSS. Merci!

* Le CCCQSS peut émettre des reçus de charité.

VIE DE QUARTIER

Une bien triste histoire...

Par Michel Desrochers, le voisin d'en face

Les médias en ont parlé, les 28 et 29 juin derniers, des employés municipaux viennent creuser un trou devant chez moi, rue Bagot. Ils installent une entrée d'eau devant un terrain vacant pour la construction d'une éventuelle maison. Le mardi suivant, le 2 juillet, ils rebouchent le trou et asphaltent la rue.

Jusqu'ici tout va bien... Une fissure et la vie bascule.

Ce même mardi, un entrepreneur en excavation vient creuser le terrain pour qu'on puisse y couler le solage de la future maison. On termine les travaux vers 17h30. Jusqu'ici tout va bien... Le soir même, à 23h15, au 311, Bagot, la maison voisine du terrain excavé, le mur adjacent au trou s'effondre partiellement. La protection civile arrive, on sécurise le périmètre, on évacue Paul-Émile, 78 ans - mon voisin et ami depuis toujours - et son épouse Denise. Ils sont sous le choc. On les transporte à l'hôpital où on pose un pacemaker à Paul-Émile.

Dans les jours qui suivent, un périmètre de sécurité est créé autour de la maison à l'aide de clôtures métalliques. Tranquillement, le voisinage, qui avait aussi été évacué, peut retourner chez lui. Toutefois, il n'en sera pas de même pour Paul-Émile et Denise. Comme le couple n'avait pas pu s'assurer à cause des dangers associés au garage attenant à la maison, il se retrouve avec peu de ressources. Quelque temps après l'événement, la Ville va en Cour supérieure et obtient l'autorisation de les forcer à démolir leur maison. Elle les obligera à en payer les frais ainsi qu'à rembourser tous les



Scène presque surréaliste de la maison en cours de démolition. Photo : Michel Desrochers.

*Le couple
perd tout
ce qu'il
possède :
ménage,
biens
personnels,
garage,
voitures,
outils,
souvenirs...*

coûts associés aux mesures de sécurité prises, c'est-à-dire les pompiers, les clôtures et les agents de sécurité 24h par jour durant plus de deux mois.

Comme Paul-Émile était un garagiste à revenus très modestes et comme sa maison natale allait être démolie, elle pouvait difficilement être hypothéquée. Le couple perdra tout ce qu'il possède : ménage, biens personnels, garage, voitures, outils, souvenirs...

Quels recours ont Paul-Émile et Denise ? Ils pourront poursuivre les responsables de ce désastre et peut-être auront-ils une compensation dans quelques années. Si la compagnie d'excavation est solvable... S'ils

peuvent prouver sa responsabilité... Et s'ils ont les moyens d'assumer la poursuite.

Une solidarité à deux vitesses

Mon voisin demeure maintenant dans un foyer avec son épouse et reçoit sa pension de vieillesse. Il ne descendra plus dans son garage tous les jours vers 7h du matin pour y réparer des autos ou pour bricoler. Comme il n'a presque jamais fait autre chose que de travailler, je lui souhaite une belle retraite bien qu'elle ait débuté d'une bien triste façon. Moi, ça me brise le cœur !

Lorsque, Monsieur le maire, vous avez offert les services de notre municipalité pour aider les sinistrés de Lac-Mégantic avec l'argent des contribuables, lorsque

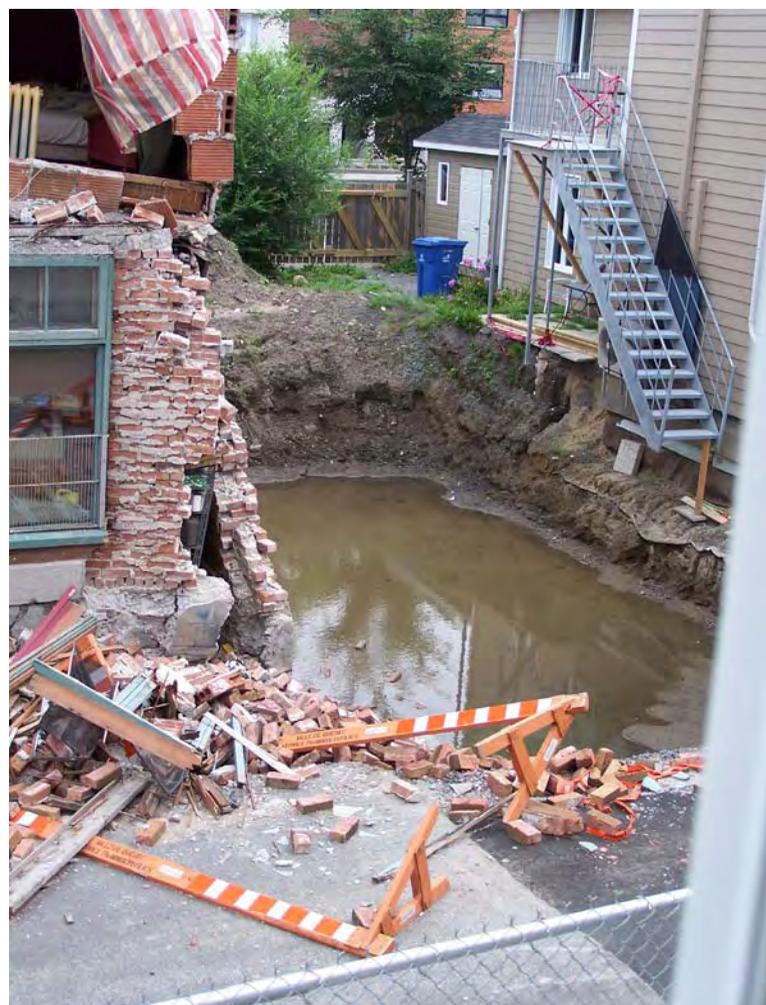
des employés municipaux sont allés porter secours aux sinistrés d'Haïti en mon nom, j'ai trouvé ces gestes nobles et généreux. Pourquoi nos gouvernements ne peuvent-ils pas en faire autant pour un citoyen de chez nous, victime d'un sinistre ?

Sans être un connaisseur dans le domaine des assurances et du droit civil, il me semble qu'il y a quelque chose de fondamentalement injuste dans cette situation. •

Saviez-vous que...

Saint-Sauveur détient le triste record du quartier avec le plus de bâtiments nécessitant des travaux majeurs ? Il existe toutefois des subventions municipales pour aider les propriétaires à financer leurs rénovations.

Consultez notre capsule d'information à ce sujet en page 16.



Le trou adjacent à la maison et le pan de mur qui s'est effondré. Photo : Michel Desrochers.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Suite de la page 1.

Une course à deux

Dès juin, Geneviève Hamelin de l'Équipe Labeaume, qui était notre conseillère depuis les quatre dernières années, a annoncé qu'elle ne serait pas de la course dans Saint-Sauveur; c'est plutôt sa collègue, Chantal Gilbert, l'actuelle conseillère du district des Faubourgs, qui affronte Jean-Yves Roy, de Démocratie Québec.

Lors de la soirée d'information électorale avec les deux candidats, tenue le 15 octobre dernier en collaboration avec le Comité citoyen de Saint-Roch, la démonstration a été faite que les citoyens ne sont pas que des « chialeux », mais qu'ils sont interpellés par les enjeux et savent contribuer au débat. Toutefois, les participants ont pu constater que ni l'un, ni l'autre des candidats ne semble très familier avec Saint-

Sauveur, ses couleurs et ses enjeux. La vigilance citoyenne s'imposera donc, bien que chacun se soit engagé à faire de ses relations avec les conseils de quartier du district, une priorité.

Du côté de Chantal Gilbert, l'expérience acquise ces dernières années lui a permis de répondre avec assurance sur les réalisations et les orientations de son équipe quant au développement du logement social, notamment à la Pointe-aux-Lièvres. Défavorable à un principe généralisé d'inclusion, et parfois contradictoire dans son discours, elle semble mettre de l'avant la mixité sociale. (Pour en savoir plus sur ce dossier, consultez l'article sur les écoquartiers en page 18). Cependant, ses réponses fatalistes sur la circulation de transit ne nous ont pas rassurés sur le partage d'une vision commune de la mobilité durable. Si la circulation de transit est une « nécessité » sur Arago, il faudra travailler fort pour faire valoir des mesures d'apaisement intégrées aux aménagements au Centre-ville. Enfin, l'idée que, sans consultation plus élargie et pour des raisons uniquement budgétaires, la future passerelle cyclo-piétonne prenne pied dans le Parc Victoria plutôt que là où les gens vivent, présage du type de confrontations qui pourraient se dessiner dans l'avenir.

Quant à Jean-Yves Roy, contrairement à son adversaire, il n'a nettement pas l'expérience de la machine municipale, ni la maîtrise des dossiers spécifiques. Il ne présentait pas beaucoup d'engagements concrets ni de solutions précises pour répondre aux enjeux.

Il a toutefois illustré avec conviction sa vision de l'exercice démocratique, faisant de l'expertise et de la participation citoyenne, un élément incontournable dans la résolution des problèmes. De son point de vue, les priorités municipales et les moyens retenus, ne sont que le reflet de choix collectifs. À titre d'exemple, il a mentionné les sommes astronomiques investies dans l'amphithéâtre qui ne sont plus disponibles pour répondre à d'autres besoins.

Ni l'un ni l'autre des candidats ne semble très familier avec Saint-Sauveur, ses couleurs et ses enjeux.

Exercer son droit de vote : un devoir à remettre le 3 novembre

En 2009, lors de la dernière élection, autour de 50 % des résidents et résidentes de la ville de Québec se sont rendus aux urnes, soit 5% de plus que le taux de vote municipal pour la province. Dans Saint-Sauveur, ce taux était de 41 %, avec seulement 6 022 électeurs.

Sans vouloir moraliser, puisque avouons-le, le cynisme politique ambiant a ses raisons d'être, il est plutôt triste et préoccupant que si peu de gens exercent leur droit de regard. On peut trouver que les choix nous manquent, que la politique est désolante, mais comme membre de la communauté, nous devrions nous faire un devoir d'aller voter. La politique municipale est sans doute la plus concrète parmi les différents paliers gouvernementaux. Terre à terre, elle nous touche très quotidiennement : zonage, loisirs, collecte des ordures, transport en commun, entretien des rues, bibliothèque, etc.

Pensez-y donc, dimanche le 3 novembre prochain et prenez le temps d'aller exprimer vos ambitions municipales... •

Où va mon argent ?

L'investissement socialement responsable, on vous en parle parce qu'on y croit.

Placement à rendement social
Fonds socialement responsables
Fondation



Desjardins
Caisse d'économie solidaire

Québec 418 647-1527

Montréal 514 598-2122

Lanaudière 450 753-7055

www.caissesolidaire.coop



Votre équipe aux
Services aux particuliers

ARTISANS DU QUARTIER

L'équipe du Pied Bleu plaide pour un bouchon québécois

Par Patrice Lemieux-Breton

Le Pied Bleu a pignon sur rue depuis maintenant deux ans et demi. Après quelques années à offrir un service de traiteur à même leur domicile, les deux propriétaires, Thania Goyette et Louis Bouchard Trudeau, avaient besoin de plus d'espace et, surtout, d'un plus grand contact avec leur clientèle. Car l'importance accordée à l'ambiance, au service et à la qualité de « l'expérience » de leurs convives représente bien la préoccupation première de l'équipe du Pied Bleu.

C'est Thania qui le dit : « On invite les gens chez nous. C'est une grande réception à chaque fois et on se fait des amis ». Louis a même pondu le Manifeste pour un bouchon québécois, une sorte de code d'éthique humoristique ou même de guide de bienséance alternatif. Il y est notamment rappelé que « la priorité est de recevoir dans les règles de l'art lyonnais : aimable, souriant, courtois et chaleureux ». Et la clientèle a aussi ses règles à respecter : « Si vous échappez votre fourchette, volez celle de votre voisin. S'il manque de sel, prenez une salière. Si quelque chose ne va pas, dites-le. »

Expérimenter la table différemment

Dès le départ, le simple fait qu'on nous invite à manger dans un « bouchon » plutôt que dans un restaurant peut être déstabilisant. Dans la région de Lyon, en France, les bouchons lyonnais peuvent prendre différentes formes. De façon générale, il s'agit de bistrotts ou de petits restaurants où l'on sert des plats typiques et, habituellement, du vin du Beaujolais, le tout dans une ambiance conviviale. Surtout, « un bouchon, ce n'est pas seulement un lieu de restauration, mais bien un lieu unique qui appartient autant à ceux qui le forgent et l'habitent qu'à ceux qui lui rendent visite » lit-on dans le manifeste.



Cochonnailles, bon vin et art de vivre ... Un petit verre entre amis autour d'un beau gros cochon. Coeurs végétariens, s'abstenir! Photo : gracieuseté du Pied Bleu.

Le bouchon est un lieu de gourmands et non de becs fins.

— Manifeste pour un bouchon québécois *

Comme pour tout restaurant (ou bouchon), le contenu de l'assiette demeure évidemment au cœur de l'expérience, et le Pied Bleu est loin d'être en reste. Il propose une « cuisine ludique » qui suit l'inspiration de l'équipe et plus particulièrement celle de Thania et Louis. Certains soirs, les repas de cinq services, allant du saladier au buffet de desserts, peuvent prendre jusqu'à trois heures et demie, surtout lorsqu'ils sont bien arrosés. Le Pied Bleu compte d'ailleurs sur les services d'un sommelier, Alexis Hudon, qui recourt beaucoup à l'importation privée pour faire découvrir aux gens des vins qui proviennent principalement du Beaujolais (toujours dans l'esprit du bouchon lyonnais) et qui se marient bien à la charcuterie et au reste du menu.

Redorer l'image du boudin

La charcuterie reste la spécialité de l'endroit, avec Louis comme « chef charcutier et idéateur ». C'est de façon autodidacte que Louis a appris et continue d'améliorer cette technique de préparation et de conservation de la viande. Il transforme un cochon par semaine. Fait notable, le boudin du Pied Bleu s'est mérité une médaille de bronze (sur 500 boudins participants), en avril 2012 et 2013, lors du Concours international du meilleur boudin de la Confrérie des chevaliers du Goûte-boudin, un concours qui a lieu en France depuis 50 ans. D'ailleurs, le précieux boudin est en vente à la boutique et toujours au menu autant le midi, le soir qu'au brunch la fin de semaine.

Une fierté locale

L'entreprise a fait beaucoup de chemin depuis ses débuts en 2007. À l'époque, avec leur service de traiteur, Thania et Louis pouvaient préparer des commandes pour jusqu'à 1000 personnes, dans leur maison. Avec leurs enfants, l'espace est venu à manquer et en avril 2011, à la recherche d'un nouveau toit pour le Pied Bleu, ils n'ont pas hésité à s'installer dans Saint-Sauveur, le quartier où ils habitent toujours.

Les proprios n'ont pas hésité à s'installer dans Saint-Sauveur, le quartier où ils habitent toujours.

Et ils n'ont surtout pas regretté ce choix : l'équipe compte maintenant cinq employés et, les grosses soirées, le bouchon du Pied Bleu peut accueillir jusqu'à 56 clients et clientes. Les affaires vont bien. « C'est une belle aventure; chaque semaine, on met tout en branle pour accueillir les gens chaleureusement et le menu évolue à toutes les saisons pour visiter les classiques des bouchons. C'est unique à Québec ! », de conclure Thania.

À noter que, cet automne, Louis offrira une nouvelle session de cours de charcuterie au public, tous les mercredis. Surveillez l'annonce des dates sur le site du Pied Bleu. •



Les deux proprios, Thania Goyette et Louis Bouchard Trudeau, accompagnés de leur fille Marine pour faire découvrir des produits devant le Pied Bleu. Photo : gracieuseté du Pied Bleu.

Le Bouchon du Pied Bleu

179, rue Saint-Vallier Ouest

418-914-3554

www.piedbleu.com

* Pour lire le Manifeste : bouchonquebec.wordpress.com

EMPLOI

Qui sont les chercheurs d'emploi du quartier Saint-Sauveur ?

Par Agathe Vergne

Les citoyens issus des quartiers populaires se heurtent à une multitude de difficultés pour accéder à un emploi de qualité. Le marché du travail du quartier Saint-Sauveur est caractérisé par une combinaison d'obstacles économiques et sociaux réduisant l'accessibilité aux emplois de qualité. Un taux de chômage élevé, des emplois peu spécialisés, faiblement rémunérés ainsi que des taux de scolarisation et d'obtention d'un diplôme plus faible sont quelques difficultés que rencontrent les chercheurs d'emploi du quartier Saint-Sauveur.

Selon les dernières statistiques disponibles datant de 2011, même s'il a diminué de manière importante, le taux de chômage est globalement plus élevé dans le quartier qu'ailleurs dans la ville de Québec. Il était de 9,1 % en 2006, celui de la Ville était de 4,6 %. En date du dernier recensement, il est passé à 5,2 % comparativement à 3 % pour la Ville.

Une enquête exploratoire pour mieux comprendre

Au-delà des chiffres officiels, le vécu des personnes en recherche d'emploi est aussi à considérer; sentiment d'exclusion dans un contexte de plein emploi, revenus bas et précaires, difficulté à se constituer un réseau... Le projet «Mon Emploi, mon quartier» qui vise à améliorer l'accès des citoyens du quartier à l'emploi et à la formation, a souhaité mener une enquête directement auprès des chercheurs pour mieux comprendre cette situation.

Plusieurs questions se posent quant aux besoins et obstacles rencontrés par les chercheurs d'emploi du quartier ? Pour en savoir plus, 57 répondants du quartier se sont exprimés sur leurs parcours pour trouver un emploi et leurs souhaits pour améliorer l'accès à l'emploi dans le quartier.

Travailler dans Saint-Sauveur ?

Le portrait des chercheurs d'emploi s'est précisé avec les résultats de l'enquête. On constate que la majorité des chercheurs d'emploi sont des femmes et l'âge moyen est de 42 ans. Fait intéressant, on retrouve une très forte volonté de travailler dans le quartier. En effet, 96 % des répondants souhaiteraient trouver un emploi près de leur lieu de résidence. Un taux très élevé qui démontre le sentiment d'appartenance des résidents à leur territoire. En effet, lorsque l'on demande aux personnes d'expliquer les raisons pour lesquelles elles souhaitent travailler dans Saint-Sauveur, celles-ci répondent presque à l'unanimité qu'elles aiment leur quartier ! Les personnes interrogées expriment très clairement la recherche de la proximité entre leur lieu de vie et leur lieu de travail.

Concernant les secteurs d'activité les plus demandés, les personnes interrogées souhaiteraient travailler dans les restaurants et les commerces. Ces secteurs



Le Bazar de l'emploi, dont c'était la première édition en mai dernier, a attiré près de 200 chercheurs et chercheuses d'emploi du quartier. Photo: gracieuseté de la CDEC.

Le projet «Mon Emploi, mon quartier» vise à améliorer l'accès des citoyens du quartier à l'emploi et à la formation.

d'activité correspondent d'ailleurs à des postes de service à la clientèle fréquemment offerts par les entreprises locales. Cela dit, on voit que si des postes sont disponibles, ils ne sont pas toujours accessibles aux personnes cherchant un emploi.

En effet, les offres d'emploi ne sont pas toujours affichées ou diffusées publiquement par les employeurs qui comptent beaucoup sur le bouche à oreille pour recruter ainsi que sur leur réseau. D'autre part, de nombreuses offres sont affichées exclusivement sur internet. En contrepartie, tous les chercheurs d'emploi n'ont pas accès à un ordinateur et ils ne sont pas toujours à l'aise avec l'informatique et la recherche. Il y a bien des emplois disponibles dans le quartier, encore faut-il les trouver !

dans le quartier ou l'utilité de participer à des activités telles que le Bazar de l'emploi, tenu au printemps dernier, pour rencontrer directement les employeurs dans une ambiance conviviale. Ensuite, un meilleur accès au transport en commun est également revendiqué ainsi que des cours d'initiation à l'informatique notamment pour les personnes de 45 ans et plus désirant réaliser leur CV. Des pistes de réflexion intéressantes qui pourront mener vers de nouvelles initiatives pour le quartier et ainsi améliorer l'embauche locale. •

Pour aller plus loin...

Ces résultats amènent à pousser la réflexion plus loin sur ce qui pourrait être mis en place pour favoriser l'emploi localement puisque l'on constate une certaine concordance entre les attentes des chercheurs et les types de postes offerts par les entreprises locales. Premièrement, plusieurs répondants ont exprimé le souhait de voir améliorer l'affichage des offres d'emploi disponibles

Un peu de lecture

Le rapport complet de l'étude et les recommandations pour améliorer l'embauche localement sont disponibles sur le site de la CDEC de Québec

www.cdecdequebec.qc.ca

PAGE DES JEUNES

Se rebâtir après des années plus difficiles

L'OBO, un milieu de vie pour les 12-17 de Saint-Sauveur

Par Lara MakhLouf, directrice de la maison des jeunes

Dans les dernières années, la maison des jeunes a connu certaines problématiques en lien avec la violence, l'intimidation, le vandalisme et la consommation de drogues. Plusieurs jeunes du quartier ne voulaient plus fréquenter la maison des jeunes, ou encore leurs parents le leur interdisaient, ne croyant pas que ce milieu était positif et sécuritaire.

Ainsi, depuis deux ans, nous avons travaillé avec les jeunes, les intervenants et le conseil d'administration afin que le milieu de vie soit sain et sécuritaire. Nous avons retravaillé le cadre offert aux jeunes et mis l'accent sur la sécurité. Depuis le début 2013, nous avons remarqué des changements très positifs ! Les jeunes s'impliquent de plus en plus dans la vie de la maison et respectent davantage le voisinage. Après tout ce travail, nous sommes fiers d'inviter les jeunes du quartier à fréquenter notre ressource. Nous invitons également les parents à communiquer avec nous lorsqu'ils ont des questions.

Projet St-So : un travail de collaboration

Parallèlement au travail effectué dans la maison des jeunes, un ensemble de partenaires du quartier, dont le CSSS de la Vieille-Capitale, la Ville de Québec, le Centre Durocher, l'Office municipal d'habitation de Québec et l'école Marguerite-Bourgeoys, ont mis sur pied le projet St-So. Ce projet a permis d'embaucher une travailleuse de milieu qui a pour mandat de prendre contact avec les jeunes adolescents et adultes du quartier afin de les soutenir dans leur projet de vie, de faire de l'intervention et de la prévention. Depuis la mise sur pied de ce projet, nous avons constaté que l'ambiance extérieure au coin des rues Chénier et de Carillon s'est nettement améliorée. La violence, le vandalisme et l'intimidation ont diminué de manière radicale.



Invitation aux jeunes du quartier

L'Ouvre-Boîte du quartier est un endroit offrant un cadre aux jeunes sans pour autant être totalement structuré et organisé, car c'est avant tout un lieu de rencontre et de détente.

C'est aussi un lieu où l'animation de groupe doit prendre une grande place. Les animations portent sur le loisir, la prévention, la sensibilisation et l'éducation.

La maison l'OBO est ouverte du lundi au vendredi de 16h à 21h. Durant la semaine, les jeunes peuvent y cuisiner, mettre en place des projets et des activités, organiser des sorties extérieures et recevoir de l'information de type préventif. Ils sont encadrés par deux animatrices-intervenantes formées. L'accès à la maison des jeunes est gratuit et les jeunes ont l'opportunité d'amasser de l'argent pour leurs activités tout au long de l'année par divers moyens d'autofinancement.

Bienvenue à tous les jeunes du quartier Saint-Sauveur!

La maison des jeunes l'Ouvre-Boîte du quartier existe depuis 1976, dans le quartier Saint-Sauveur. C'est d'abord et avant tout un milieu de vie alternatif à vocation sociale, éducative et préventive. •

Pour rejoindre l'OBO

mdj_stsauveur@hotmail.fr

418-523-1530

www.ouvreboite
duquartier.org

Halloween!

Par Ariel Rondeau

Bonjour, je m'appelle Ariel Rondeau et j'ai 10 ans.

Personnellement, j'adore la fête de l'Halloween! Je pense que c'est aussi le cas pour beaucoup d'autres enfants comme moi. Le problème avec l'Halloween dans notre quartier, c'est l'ambiance! Presque personne ne décore sa maison pour l'occasion. À cause de cela beaucoup d'enfants vont passer l'Halloween dans d'autres quartiers.

Cette année, je vous invite à décorer votre maison pour que plus d'enfants passent l'Halloween dans Saint-Sauveur et que le 31 octobre prochain soit une journée exceptionnelle !!! •



Photos: Marie-Joëlle Lemay Brault



Québec

Agnès Maltais

Députée de Taschereau
Ministre du Travail,
de l'Emploi
et de la Solidarité sociale

ENGAGEMENT CITOYEN

Loisirs Saint-Joseph : histoire d'un perron d'église « ressuscité »

Par Françoise Bellemare

« Offrir des activités à bas prix conformes aux exigences de la dignité et de la créativité humaine ». Telle était la mission du Centre des Loisirs Saint-Joseph en 1961, alors qu'il était fondé par huit hommes dont deux curés de la paroisse. Cinquante-deux ans plus tard, église en moins, l'organisme remplit toujours sa mission d'animer le quartier.

L'organisme continue à remplir sa fonction de perron d'église et de permettre aux gens du quartier de socialiser entre eux. Pour Serge Gauthier, président de l'organisme, les Loisirs Saint-Joseph sont toujours très actifs dans le quartier, mais le contexte a tout de même bien changé. « Dans le temps, le Centre des loisirs avait une colonie de vacances à Pont-Rouge ! Aujourd'hui, il y a moins de familles dans le quartier et la population est de plus en plus difficile à rejoindre. »

Une animation par et pour les gens du quartier

Composé d'un Conseil d'administration de sept personnes qui sont autant impliquées dans l'orientation stratégique de l'organisme que dans la réalisation directe des activités sur le terrain. Les Loisirs Saint-Joseph peuvent aussi compter sur la collaboration de quelques bénévoles du quartier, atteignant parfois jusqu'à 15 personnes selon l'activité. Si vous avez déjà assisté à une soirée cinéma en plein air, vous aurez d'ailleurs constaté que quelques enfants du quartier sont déjà très impliqués.

M. Gauthier considère que les Loisirs Saint-Joseph offrent un bon nombre d'activités. « C'est certain qu'on aimerait en faire encore plus. On a beaucoup d'idées mais le temps manque : notre engagement à tous est entièrement bénévole. Par exemple, ce serait intéressant de recevoir des Gilles Kègle, historiens ou autres conférenciers d'intérêt pour le quartier. À suivre... »



Le marché public est une activité très populaire : cette année, plus de 90 tables ont été réservées. « De quoi faire compétition au marché de Sainte-Foy ! », selon Denise, citoyenne qui participe régulièrement aux activités organisées par les Loisirs Saint-Joseph. Photo : Serge Gauthier.

Des citoyens qui participent

Les citoyens du quartier sont nombreux à prendre part aux activités offertes par les Loisirs Saint-Joseph. Par exemple, la Balade gourmande dans Lotbinière a attiré plus de 35 personnes. Le Village Vacances Valcartier attire toujours une bonne centaine de personnes tout comme la patinoire chaque semaine en hiver et le camping une dizaine de campeurs. Pour une deuxième année d'existence, le cinéma en plein air a accueilli de 60 à 70 personnes par soir. « Le beau temps y était, on a été chanceux ! », affirme M. Gauthier.

Guy et Denise, deux citoyens du quartier, apprécient grandement la variété d'activités qui leur est proposée. « Il y en a vraiment pour tous les goûts, tous les âges et à des prix vraiment abordables. Je lève mon chapeau à Serge ! », s'exclame Denise. « C'est vraiment important pour la vie de quartier. Ce qui est un peu décevant, par exemple, c'est qu'il n'y ait pas plus de monde qui participe », enchaîne Guy.

Bingo : un enjeu de financement

Les Loisirs Saint-Joseph trouvent leur financement de diverses sources : le Bingo de la Capitale, la Ville de Québec, les organismes du Centre Durocher, le contrat d'entretien et de surveillance de la patinoire du parc Roger-Lemelin, pour n'en nommer que quelques-uns.



Photo : Françoise Bellemare.

Serge Gauthier s'implique dans les Loisirs Saint-Joseph pour des raisons d'amitié, mais aussi par désir d'animer son quartier. « Je travaillais en politique, à l'époque. Je connaissais bien du monde dans le quartier, alors mon implication dans les Loisirs Saint-Joseph s'est imposée tout naturellement dans les années 90. »

Né dans le quartier Saint-Sauveur, il a vécu toute son enfance à Val-Bélair (autrefois Bélair). Il est revenu dans les quartiers centraux à l'âge de 18 ans. Outre son implication dans les Loisirs Saint-Joseph, vous pourrez croiser M. Gauthier sur la route puisqu'il travaille pour Purolator.

Fait notable, le Bingo, activité en apparence plutôt banale, s'avère une question centrale et un réel enjeu de financement. « Le déclin d'intérêt pour le bingo est un réel problème. » Cette activité était jadis la plus grande source de revenu de l'organisme. Avec l'arrivée des machines à sous, de Loto-Québec et suite à un certain changement de culture, cette activité connaît un désintérêt général et peine à garder et à renouveler sa clientèle. « Les finances vont toujours bien, mais il faudra varier les sources de revenus d'ici les cinq prochaines années. », souligne M. Gauthier.

Il conclut en toute humilité : « Si les Loisirs Saint-Joseph venaient à mourir demain, la terre n'arrêterait bien sûr pas de tourner. Mais les gens ont besoin de se voir puis c'est pour ça qu'on travaille. » Allez les voir, le 31 octobre, au parc Roger-Lemelin ! Les lieux seront décorés pour l'Halloween puis vous pourrez y recevoir des bonbons. •

Pour rejoindre les Loisirs Saint-Joseph de Québec

645, rue Kirouac

418-683-5541



PAGE DES LOCATAIRES

Qui revient reprend son bien

Par l'équipe du CCCQSS

« Qui va à la chasse perd sa place. Qui revient reprend son bien... » Combien de fois, enfant, avons-nous utilisé cette ritournelle anodine pour prendre le siège convoité ou déloger, avec plaisir, notre petite sœur ? En matière d'habitation, les locataires se la font aussi souvent servir, n'ayant pas vraiment d'autres choix que de subir et de se mettre à la recherche d'un prochain toit.

En effet, chaque année, bon nombre de locataires reçoivent un avis de reprise de logement qui les force éventuellement à le quitter. Et c'est probablement d'autant plus vrai lors de périodes où le marché immobilier est très actif comme c'est le cas dans Saint-Sauveur, actuellement et depuis quelques années. Lorsque des maisons ou immeubles sont vendus, il est fréquent que les nouveaux propriétaires souhaitent s'y installer ou y loger des proches. Sans compter ceux qui le prétendent et en profitent plutôt pour rénover et

augmenter les coûts de location

Bien souvent, les avis de reprises parviennent en décembre puisque la plupart des baux se terminent à la fin juin. Les propriétaires ont généralement 6 mois avant la fin du bail pour aviser. Par ailleurs, il y a quelques subtilités et nuances associées à la reprise de logement.

Les règles à connaître

- Votre propriétaire peut reprendre votre logement uniquement pour se loger lui-même ou un membre de sa famille proche (parents, enfants, ex-conjoint-es).
- Le propriétaire doit vous envoyer un avis écrit. Pour les baux de plus de 6 mois, ce doit être fait au moins 6 mois avant la fin du bail.
- L'avis doit indiquer la date de reprise, le nom de la personne qui habitera le logement et son degré ou son lien de parenté avec le propriétaire.

En cas de doute

Si vous doutez de la bonne foi du propriétaire ou de la validité des motifs de la reprise de logement, vous avez le droit de la refuser. Si c'est le cas, deux options s'offrent à vous :

1. Par écrit, dans le mois suivant la réception de l'avis, indiquer votre refus.
2. Ne rien répondre dans le mois suivant la réception de l'avis.

Contrairement à l'avis de hausse de loyer, ne pas répondre équivaut à un refus. Ce sera alors au propriétaire de tenter de négocier avec vous ou d'aller à la Régie du logement.

Exigez une compensation

Dans tous les cas, que vous refusiez ou acceptiez de quitter votre logement, sachez que vous pouvez demander une compensation financière, mais celle-ci n'est pas accordée automatiquement. Vous pouvez vous adresser à la Régie pour en fixer la valeur ou pour négocier une date de reprise plus tardive. Si vous avez une bonne entente avec votre propriétaire, vous pouvez d'abord tenter de négocier, mais pensez à mettre le tout par écrit.

Attention, il y a des distinctions entre la reprise de logement et l'éviction. Les mêmes motifs ne s'appliquent pas, ni les mêmes règles et délais. N'hésitez pas à nous contacter. •

Pour plus d'information

Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur
301, rue de Carillon
418-529-6158.

Bureau d'Animation et Information Logement (BAIL)
570, rue du Roi
418-523-6177

Éducaloi
www.educaloi.qc.ca

Régie du logement
Fiche-conseil sur la reprise de logement :
www.rdl.gouv.qc.ca/fr/publications/reprise.asp



Me Gaétan Maheux, L.L.L., D.D.N.
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

7100, boul. Henri-Bourassa
Québec (QC) G1H 3E4

Tél.: 418.622.0923
Fax: 418.627.0247



Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

RECHERCHÉS chambreurs/chambreuses ou ex-chambreurs/ex-chambreuses pour participer à une recherche

Le Groupe de Recherche sur l'Inclusion sociale, l'Organisation des Services et l'Évaluation en Santé Mentale (GRIOSE-SM) est à la recherche de personnes intéressées à participer à une entrevue individuelle dans le cadre d'une recherche visant à :

1. Documenter la manière dont se répartit l'offre de maisons de chambres dans la Ville de Québec.
2. Documenter les difficultés vécues par les chambreurs et chambreuses.
3. Identifier les facteurs qui mènent à demeurer/retourner ou quitter une maison de chambres.
4. Identifier les actions à poser pour améliorer les conditions de vie des chambreurs et chambreuses

Pour s'inscrire ou obtenir de l'information supplémentaire, contacter Annie Lévesque au 418-681-8787, poste 3839 ou par courriel : annie.levesque@csssvc.qc.ca.

- Notez que nous ferons une sélection parmi les candidatures reçues pour favoriser une diversité des expériences vécues
- L'anonymat et la confidentialité seront respectés
- L'entrevue individuelle sera d'une durée variant entre 60 et 90 minutes
- Un montant forfaitaire sera remis aux participants de la recherche pour compenser les frais encourus.

Merci de soumettre votre candidature avant le 29 novembre 2013.

VIE DE QUARTIER

INSCRIVEZ-VOUS!

un SERVICE
GRATUIT
en efficacité énergétique

Des mesures concrètes*

- » Calfeutrage des fenêtres
- » Installation de coupe-froid pour les portes
- » Isolation des prises électriques des murs extérieurs
- » Installation d'une pomme de douche à débit réduit
- » Ajout d'aérateur aux robinets
- » Installation de thermostats électroniques

CONTACTEZ-NOUS au

418 523-5595
1 866 266-0008

info.econologis@vivreenville.org



* Certaines conditions s'appliquent



R.B.Q. : 5650-4301-01

Verdir le quartier : l'affaire de tout le monde !



Le 7 septembre dernier, une joyeuse brigade de papas, de mamans et d'enfants se sont réunis pour planter un arbre dans la cour de leur école de quartier, l'École Sacré-Cœur.

En plus de contribuer à la santé du quartier et à la convivialité de la cour d'école, la brigade a sauvé l'arbre en question. En effet, sur le terrain où avait grandi l'érable, poussera désormais une maison.

Bravo pour cette belle initiative !

Photos: Marie-Claire Tremblay.

RECYCLAGE VANIER MANUTENTIONNAIRES

L'employé effectue un travail de tri et de mise en ballot de papier.

418 527-8050 poste 234.

Emploi d'une durée de 28 semaines rémunérées, incluant un support au placement en milieu de travail.

Financé par Emploi-Québec



MOBILITÉ DURABLE

Le Plan de mobilité durable : deux ans plus tard !

Par Justin Moisan

L'an dernier, à pareille date, nous publions un texte dressant un bilan du Plan de mobilité durable de la Ville de Québec (PMD) un an après son adoption officielle. Nous faisons état de l'avancement de ce dossier présenté par la Ville à une certaine époque, comme une pierre angulaire du développement urbain pour les 20 prochaines années. Nous constatons alors que la mise en place des promesses d'avenir contenu dans le plan semblait au ralenti, mais il y avait encore espoir que la Ville entame de réels changements. Une année de plus derrière la cravate, que pouvons-nous espérer ?

De maigres réalisations

Il est à reconnaître que depuis le lancement du Plan de mobilité durable de la Ville, certains dossiers novateurs ont avancé. À ce titre la réalisation du vélo-boulevard sur Père-Marquette, ainsi que la piste cyclable sur le boulevard Pierre-Bertrand sont d'excellents exemples. La recommandation # 40 du plan était d'accélérer la mise en œuvre du plan directeur du réseau cyclable. Toutefois, la simple atteinte des cibles du Plan directeur du réseau cyclable, soit de doubler sur un horizon de dix ans les 271 km existant en 2008, est peu réaliste si la Ville continue à ce rythme. Alors, la cible apparaît d'autant plus improbable.

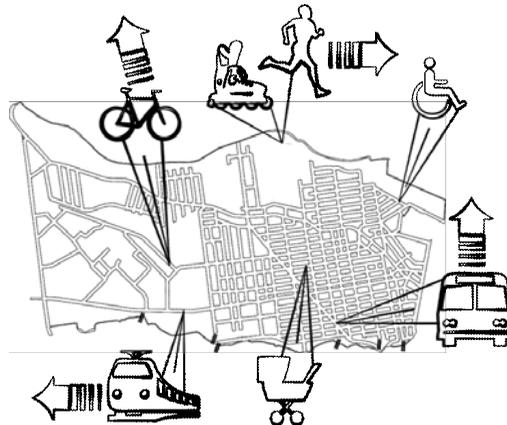
Côté transport collectif, la mise en fonction de la voie réservée aux transport en commun sur l'autoroute Robert-Bourassa a débuté l'automne, avec une maigre partie entre Charest et la rue de la Foresterie. D'autres sections devraient être activées au cours de cet automne. Certaines autres artères ont également été réaménagées, mais il semble que le changement de cap drastique évoqué par le PMD n'est pas aussi formidable que prévu.

Jusqu'à présent, les réalisations ne correspondent pas tout à fait aux prévisions. Et fort est à parier que la situation ne connaîtra pas d'amélioration sous le joug de l'administration Labeaume.

Engagements divergents

Tous ceux et celles qui se sont un moment réjouis de la démarche et des visées du PMD, ont vécu une sérieuse déception cet automne. Les recommandations du plan faisaient état des problématiques de trafic que vivent les résidents et les résidentes de Québec et proposaient des solutions audacieuses, à l'image des grandes villes du monde qui ont su renverser la dépendance à l'auto-solo. Toutefois, le maire Labeaume a littéralement renié

La Ville reconnaît qu'elle a la responsabilité de développer les infrastructures et les services qui permettent aux citoyens d'exercer un véritable choix de mobilité.



les conclusions et recommandations de son groupe de travail sur la mobilité durable lorsqu'il a livré un vif plaidoyer pour l'élargissement de toutes les autoroutes de la ville. À cela s'ajoutait l'abandon des voies réservées aux autobus sur ces mêmes autoroutes et la multiplication des places de stationnements au Centre-ville. Et il a eu l'audace de cadrer ces déclarations dans la suite logique du PMD.

Avoir un vrai choix des moyens de transport...

Les réactions aux annonces de Labeaume ont suscité beaucoup de débats. Un des arguments maintes fois répété par les adeptes de l'automobile a été la liberté de choisir son moyen de transport. Selon eux, il serait donc tout à fait normal de faire davantage de place à la voiture afin d'augmenter la fluidité.

Or, il faut rappeler ici les propos du maire, dans son mot d'introduction au PMD de 2011 : « La ville n'a pas à faire, à la place des citoyens, le choix du meilleur mode de déplacement. Mais elle a la responsabilité de développer, avec l'aide des gouvernements, les infrastructures et les services qui permettent aux citoyens d'exercer un véritable choix de mobilité ». L'argument de liberté de choix revient ici, mais avec une autre connotation. En lisant le PMD, on comprend que pour permettre ce choix, la Ville souhaite sortir de la planification urbaine traditionnelle du « tout à l'auto » pour orienter le développement urbain vers des aménagements favorisant les transports collectifs et actifs. Ressasser ces propos jadis tenu

Suite en page 12.



**Probleme:
Traffic**



**Solution:
Elargir Henri-IV**



« la solution ultime à la congestion passe par l'élargissement de l'autoroute Henri-IV »



Montage : François G. Couillard

MOBILITÉ DURABLE

Suite de la page 11.

par le maire Labeaume nous rend nostalgiques du temps où une lueur d'espoir semblait poindre à l'horizon.

Québec, ville automobile... Mais pas pour toujours!

Nous constatons cette année encore le fait que la mobilité durable n'ait toujours pas l'importance que semblait lui accorder nos élus il y a de cela deux ans, lorsqu'en grande pompe nous a été présenté le fameux Plan de mobilité durable de la ville de Québec. Pire encore, les récentes déclarations du maire Labeaume nous laissent croire que le caractère durable de son plan de mobilité est maintenant dilué, vidé de toutes innovations porteuses de changement.

Alors quelle perspective peut-on espérer pour la réalisation du Plan ? Le choix demeure entre les mains des élus. Toutefois, nous constatons qu'une certaine pression semble peser sur les politiciens. D'une part, le gouvernement du Québec semble engagé dans un sérieux tournant vers des modes de transport durables, et d'autre part, plusieurs artisans du PMD somment l'administration Labeaume de faire des choix conséquents et cohérents avec ce plan qui a mobilisé de nombreux acteurs de la société civile en plus de coûter très cher. Et c'est sans compter la mobilisation citoyenne qui agit comme garde-fou des dérives politiques. Ainsi, il ne reste plus qu'à souhaiter que nos élus prêtent un tant soit peu d'intérêt au plan d'action qu'ils se sont jadis donné.

Le Plan de mobilité durable de quartier, un projet en expansion

Par *Éric Martin*

Voici, comme nous en avons pris l'habitude, une mise à jour du Plan de mobilité durable de quartier (PMDQ). Ce projet qui vise au moyen d'activités participatives et par la réflexion collective, à démocratiser l'aménagement urbain dans une perspective de développement durable. Rappelons qu'il a été initié en 2011 par le Conseil de quartier de Saint-Sauveur et le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, dans la foulée de l'adoption du Plan de mobilité (PMD) de la Ville de Québec.

Un projet mobilisateur !

Depuis mai 2012, 120 personnes se sont partagées plus de 1 000 heures d'implication citoyenne! Comme vous pouvez le constater sur les photos, l'aventure du PMDQ rallie une diversité de personnes attachées au quartier.

La forte participation aux comités thématiques, aux cafés-rencontres ou à l'exposition sur le développement durable montre que nous sommes nombreux et nombreuses à nous sentir concernés par les enjeux de mobilité durable. Cette appropriation du PMDQ par les gens du quartier est un signe non-équivoque de sa pertinence. À ce sujet, soulignons la coopération active des membres de la Société de développement commercial (SDC) de Saint-Sauveur. Ils ont évalué les problèmes d'aménagement sur la rue Saint-Vallier Ouest du point de vue des commerçants, lors d'une marche organisée dans ce but.

*Plus de
1000 heures
d'implication
citoyenne
partagées
par 120
personnes!*

D'autres activités sont donc à venir, et nous invitons tous les citoyens et les citoyennes à y participer en grand nombre.

À partir des informations que nous avons recueillies auprès des personnes ayant participé aux rencontres, nous rédigeons actuellement un diagnostic qui regroupera l'ensemble des problèmes de mobilité du quartier identifiés. Dès cet automne, ce diagnostic nous permettra d'amorcer la seconde phase du projet qui consiste à évaluer les solutions d'aménagement des rues de notre quartier.



Plusieurs membres de la Société de développement commercial du quartier ont pris part à une marche exploratoire le long de la rue Saint-Vallier Ouest, en juin 2013.
Photos : Louis Bernier-Héroux.

La relation avec la Ville, essentielle au projet, mais toujours en construction

À l'image des travaux qui pullulent au Centre-Ville, nous n'avons pas encore achevé la construction d'une relation harmonieuse entre la Ville de Québec et le comité de suivi du PMDQ. Mais nous ne lâchons pas! En ce sens, quelques avancées nous encouragent. Rappelons que la Ville avait accepté plusieurs de nos recommandations pour l'aménagement de l'intersection des rues Sainte-Catherine et des Commissaires. À partir de ce travail fructueux, nous avons décidé d'émettre systématiquement des recommandations sur les travaux d'aménagement de notre quartier. Cependant, les plans ont tardé à venir et il a fallu beaucoup d'énergie pour présenter des recommandations concernant les travaux de réfection des rues d'Argenson et Saint-Mathias.

En fait, l'écoute de la Ville pour ces deux rues n'a pas été à la hauteur de nos espérances. Nous aurions souhaité

MOBILITÉ DURABLE



Les café-rencontres tenus au printemps 2013 ont connu un achalandage important et ont permis de recueillir des données précieuses. Photos : PMDQ.

qu'elle profite des travaux pour sécuriser davantage les traverses piétonnes des intersections des rues d'Argenson/Saint-Joseph ouest et de Saint-Mathias/Saint-Ambroise. Ces deux intersections sont très achalandées et la dernière sert d'entrée au Parc Victoria. Aussi, nous voulions que la municipalité améliore substantiellement le verdissement des deux rues en réfection qui en manque terriblement. À la demande d'un groupe de propriétaires de la rue Saint-Mathias, nous avons même appuyé une pétition pour que la Ville installe des bacs de plantation en fond de trottoir le long des immeubles. Toutes ces demandes ont obtenu une réponse défavorable.

Afin que notre quartier soit plus vert et plus sécuritaire, la compréhension que nous retirons de ces dossiers est qu'il faudra continuer de réclamer les plans des travaux et faire des représentations auprès des élus, mais surtout nous devons

trouver un moyen d'analyser beaucoup plus en amont les projets de réfection envisagés. Heureusement, nous avons obtenu la liste des travaux potentiels à venir pour l'année 2014 et nous avons déjà transmis plusieurs de nos recommandations. Sans connaître exactement quels projets vont être réalisés, nous pouvons tout de même faire le suivi avec la Ville pour que nos suggestions soient considérées. Puisque ce sont les résidents et les résidentes de Saint-Sauveur qui connaissent le mieux les problèmes de mobilité qu'ils rencontrent tous les jours, il n'y a pas de raison pour que la Ville de Québec continue de faire la sourde oreille. Développer une

*Analyser
beaucoup
plus en amont
les projets
de réfection
envisagés par
la Ville.*

capacité de collaboration est essentielle. Après tout, nous travaillons tous et toutes pour l'amélioration de notre milieu. D'ailleurs, nous vous invitons à nous contacter lorsqu'il y a des travaux dans votre secteur afin d'alimenter le travail de recommandation. Pour terminer ce tour d'horizon du PMDQ, l'équipe du projet tient à vous informer qu'elle a réussi à rencontrer la Ville de Québec pour lui transmettre ses recommandations quant à l'emplacement de la future passerelle cyclo-piétonne reliant le quartier Saint-Sauveur à la rue Bourdages dans Vanier. Nous apprenons la semaine dernière que malgré nos efforts, la Ville ira à l'encontre de notre avis en maintenant sa décision de situer l'accès de la passerelle dans le Parc Victoria, et ce, pour des raisons budgétaires. La campagne électorale vient ralentir le rythme des échanges, mais soyez assurés que nous restons à l'affût dans ce dossier où nous défendons une infrastructure de qualité, mais aussi un emplacement

répondant le mieux aux besoins des citoyens et des commerçants de notre quartier. Nous n'avons pas encore dit notre dernier mot !

Merci à tous et à toutes de conduire ce projet vers la réussite! •

PMD... quoi?

Pour plus d'information sur le plan de mobilité durable de quartier, n'hésitez pas à communiquer avec Eric ou Justin : pmdqss@bellnet.ca ou 418-529-6158.

De plus, si vous rencontrez des difficultés dans vos déplacements, telles que des trottoirs brisés ou encombrés, des intersections dangereuses ou mal-aménagées, nous vous invitons à déposer une requête à la Ville. La vigilance de chacun permet d'améliorer la qualité de vie de tous. Prenez le temps de noter le numéro de votre requête afin de pouvoir faire un suivi.





Annick Papillon
Députée de Québec

Bureau de circonscription
275, boul. Charest Est
Québec (Québec) G1K 3G8
Tél. : 418 523-6666
Télé. : 418 523-6672
annick.papillon@parl.gc.ca
www.annickpapillon.npd.ca

VIE DE QUARTIER

Le Marché public de Saint-Sauveur : prendre goût au quartier

Par Christian Amauger, du Collectif Fardoche

L'été dernier, un marché public a eu lieu en trois occasions dans le parc Durocher, les 10, 17 et 24 août. Projet pilote organisé par des résidents et résidentes du quartier, regroupé sous le nom de collectif Fardoche, cette initiative a connu un franc succès.

Une première expérience concluante

Plus de 2000 visiteurs, si on cumule les chiffres des trois éditions, ont pu s'approvisionner en fruits, légumes, pains, viandes et autres denrées, au son de l'accordéon et des rires d'enfants.

Les producteurs étaient pour la plupart issus de la grande région de Québec. Des artisans de la ville de Québec, comme le Pied Bleu, la Boule-Miche ou encore la coopérative Les Grands Rang, étaient également présents.

La plupart des exposants présents n'en étaient pas à leur premier marché public, et ils ont été ravis de l'accueil que leur a fait le quartier. La demande était au rendez-vous. L'offre également, avec évidemment des ajustements à faire afin de trouver le bon équilibre de diversité.

Des organismes communautaires se sont aussi joints aux exposants, afin de sensibiliser la population à l'agriculture urbaine, au compostage domestique ou à l'implication citoyenne. Le projet avait d'ailleurs obtenu le soutien de nombreux organismes du quartier, notamment celui du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur et du Centre Durocher.

Prendre au goût au quartier

Les trois événements ont clairement démontré qu'un marché pouvait jouer son rôle de tisseur de liens, en rapprochant les producteurs des gens du quartier, mais aussi en offrant l'occasion de retrouver des voisins, des connaissances, des amis, de prendre une pause entre deux étals et d'échanger les dernières nouvelles. Selon l'étude maison, plus de 90% des visiteurs provenaient du quartier Saint-Sauveur.

Beaucoup de jeunes familles ont profité du soleil pour passer du temps au marché : les enfants jouant dans les modules de jeux ou s'agglutinant autour des musiciens, improvisant des pique-niques à partir de victuailles achetées sur les étals, discutant autour d'une tasse de café. L'enthousiasme était véritablement palpable : que de sourires sur les visages !

Ce marché a suscité un sentiment de fierté pour les résidents du quartier, fierté de leur appartenance à Saint-Sauveur. L'objectif de contribuer à « Prendre goût au quartier », comme l'annonçait le slogan de la bannière, a été atteint. De nombreux citoyens ont remercié chaleureusement les organisateurs sur place, à travers les sondages réalisés, ou encore sur la page Facebook de l'événement.

Vers un marché hebdomadaire en 2014

Les organisateurs souhaitent poursuivre sur cette lancée et travaillent pour que le marché prenne vie de manière hebdomadaire au cours de l'été prochain. Bien sûr, il reste encore beaucoup de travail pour y parvenir : démarches administratives, sélection des exposants, peaufinage de la formule. Il faudra aussi travailler fort auprès de la Ville pour résoudre le problème de zonage qui pourrait entraver le développement du projet. Autant de défis qui seront relevés par le collectif Fardoche au cours des prochains mois, afin de redonner à Saint-Sauveur son marché public.

Le collectif Fardoche est ravi de la réception positive de son initiative et remercie tous ceux qui l'ont encouragé. •

Des commentaires? Des suggestions?

N'hésitez pas à nous écrire :
marche.quartier.stsauveur@gmail.com

Pour être informé de l'évolution du projet, consultez le
www.marchesaintsauveur.com
ou encore la page Facebook
www.facebook.com/MarcheSaintSauveur.



Le marché public de Saint-Sauveur a accueilli des centaines de visiteurs à chacune de ses journées d'ouverture au mois d'août dernier.

Photos, de haut en bas : Olivier Lacroix-Pelletier, Typhaine Leclerc-Sobry, Antoine Verville.

VIE COMMUNAUTAIRE

«Offrez vous un bol de solidarité, bol compris» une dixième édition qui promet !

Par Philippe Camiré

La dixième édition de l'événement «Offrez-vous un bol de solidarité, bol compris !», présenté par l'Arche l'Étoile et la Maison des métiers d'art de Québec (MMAQ), se déroulera les 28 et 29 novembre prochains. Pour seulement 25 \$, les participants obtiennent un bol fait à la main et un repas dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. 100 % des profits sont remis à l'Arche l'Étoile.

Beaucoup de résidents du quartier Saint-Sauveur connaissent la mission de l'Arche l'Étoile. Cet organisme fournit un milieu de vie de type familial à des personnes atteintes de handicaps physiques ou intellectuels. L'organisation maintient également un centre d'activités de jour pour sa clientèle, près du parc Durocher. Chaque année depuis maintenant 10 ans, l'Arche et la MMAQ sont partenaires pour organiser l'activité «Offrez-vous un bol de solidarité !» afin de financer les activités du centre de jour.

Les bols sont fabriqués et décorés à la main par les céramistes de la MMAQ et la communauté de l'Arche l'Étoile. Un repas comprenant une soupe et des accompagnements est ensuite servi au centre de jour. Toute l'activité se déroule en présence des bénéficiaires des services de l'Arche et du comité bénévole qui est heureux d'accueillir le plus de gens possible au centre de jour.

Des organisateurs motivés et fébriles

Les organisateurs sont très enthousiastes par rapport à la dixième édition de l'activité. Tous prennent à cœur le maintien du centre de jour et ont développé une véritable passion pour l'élaboration et le renouvellement de cette activité unique. Plusieurs

*« L'intégration
des usagers
au centre du
projet et leur
implication
à toutes les
étapes ficèle
l'événement à la
perfection. »*

font d'ailleurs partie du comité organisateur depuis la toute première édition. France Allaire, technicienne céramiste à la MMAQ, affirme que «l'intégration des usagers au centre du projet et leur implication à toutes les étapes ficèle l'événement à la perfection. Depuis neuf ans, je chapeaute la fabrication des pièces et les ateliers de décoration des bols. C'est devenu mon projet coup de cœur!»

Michel Pagé, également bénévole pour l'événement, souligne quant à lui le caractère original et doublement rentable de la participation : «J'ai choisi cette activité de financement non seulement parce que j'ai l'Arche à cœur, mais aussi parce que l'activité des bols est originale. Pour une somme modique, les participants contribuent au financement, mais ils repartent avec un bol de céramique original qui vaut bien plus que la somme payée. Et ce, tout en participant aux festivités. Ça fait beaucoup pour 25 dollars, et la différence pour l'Arche est énorme.»

Toute la communauté de l'Arche l'Étoile vous attend en grand nombre ! Plus il y aura de participants, plus ces deux journées seront agréables et mémorables. •



La création des fameux bols de solidarité qui seront en vente au profit de l'Arche l'Étoile. Photos : Michel Pagé.

À vos agendas!

28 et 29 novembre, 12h

360, rue Saint-Vallier Ouest

418-529-4874

Quand ton aide coupe la faim!



Plus de 90 personnes
aidées durant l'année

400 paniers de nourriture
distribués aux familles dans le besoin

Aidez-nous
à aider...
Faites un DON

418-523-0667
Conférence St-Vincent de Paul
Paroisse Sacré-Coeur
Au Patro Laval, 145, rue Bigaouette



LOGEMENT SOCIAL

La Ville de Québec reprend le contrôle des écoquartiers, les groupes du FRAPRU répondent : «Un quartier n'est pas éco sans logements sociaux!»

Par Typhaine Leclerc-Sobry

Début septembre, la Ville de Québec annonçait qu'elle reprenait le contrôle du développement du futur écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres, puisque la Société immobilière Leboeuf se retirait du projet. À peine quelques semaines plus tard, une annonce équivalente était faite concernant le site de l'écoquartier de la Pointe-d'Estimauville. Les groupes membres du FRAPRU à Québec* ont réagi à ces changements de cap ainsi qu'au dévoilement d'un projet de logements sociaux à la Pointe-aux-Lièvres.

Un promoteur critiqué

Après avoir gagné les appels d'offres en 2012 pour les deux écoquartiers, la Société immobilière Leboeuf abandonne donc les deux projets, qu'elle juge maintenant non rentables. Rappelons que le promoteur en question semblait faire peu de cas du volet social dans le développement des deux projets. Sur son site web, la Société immobilière Leboeuf promettait un développement « offrant loft, condo, maison de ville, locatif et résidence pour personnes âgées ». Manquaient donc à l'appel des logements répondant aux besoins des familles des secteurs voisins des deux futurs écoquartiers, dont on sait qu'elles sont nombreuses à vivre des situations de pauvreté. Pourtant, dans le contexte actuel, si les projets réalisés dans les quartiers centraux ne comprennent pas un nombre significatif de logements sociaux, ils risquent d'entraîner une gentrification et un exode des populations qui y habitent.

Pour le secteur de la Pointe-d'Estimauville, par exemple, « le taux d'effort au logement dans les quartiers voisins de Giffard et Montmorency dépassent largement la norme reconnue de 30%. Les locataires y

* Il s'agit du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et du Comité logement d'aide aux locataires, qui dessert l'ouest de la Ville.



Les sites des deux futurs écoquartiers, situés à proximité du Centre-Ville, l'un à Beauport et l'autre dans Saint-Roch. Source : carte interactive de la Ville de Québec. Montage : CCCQSS.

*La Ville doit
fixer des
objectifs clairs
et s'engager
à les faire
respecter par les
promoteurs.*

consacrent en moyenne 35,5% et 37,9%, respectivement. Il leur reste alors peu d'argent pour répondre à leurs autres besoins essentiels », souligne Véronique Laflamme, responsable des dossiers de la ville de Québec au FRAPRU. La situation n'est guère plus réjouissante dans les quartiers Limoilou, Saint-Roch et Saint-Sauveur, qui entourent la Pointe-aux-Lièvres. En effet, 37,5% des locataires de l'Arrondissement La Cité-Limoilou paient plus que la norme de 30 % de leurs revenus pour se loger. Et la rareté des terrains situés à proximité des services pour développer de nouveaux logements sociaux est aussi un problème majeur dans tous ces secteurs.

La Ville doit prendre les choses en main

Selon les trois groupes du FRAPRU à Québec, en reprenant en main le développement de l'écoquartier, la Ville doit s'engager à répondre aux besoins des ménages en situation de pauvreté ou de précarité par la construction de logements sociaux prenant différentes formes (sans but lucratif et coopérative). Ils précisent qu'on devrait y trouver tant des unités destinées à des familles qu'à des personnes seules : si la Ville souhaite voir une véritable mixité sociale dans les écoquartiers, elle doit fixer des objectifs clairs et s'engager à les faire respecter par les promoteurs privés. Elle doit aussi se doter d'une réserve de terrains destinés au logement social.

Les trois groupes, dont le Comité de citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur, continuent d'espérer que la création d'une telle réserve foncière fera rapidement l'objet d'engagements électoraux de la part des différents partis municipaux. Plus précisément, ils demandent aux candidats à la mairie de s'engager à réserver les terrains qui sont déjà propriété municipale pour des logements sociaux. Les groupes leur demandent également de s'assurer que les promoteurs privés soient soumis à l'obligation d'inclure un pourcentage significatif de logements sociaux dans leurs projets.

Lors de la soirée électorale organisée par le CCCQSS et le Comité citoyen de Saint-Roch à laquelle ont participé les candidats du district Saint-Roch—Saint-Sauveur, le candidat de Démocratie Québec, Jean-Yves Roy, s'est montré en faveur de l'inclusion de 30 % de logements sociaux à tout projet de développement immobilier. Pour sa part, son adversaire Chantal Gilbert, déjà conseillère municipale de l'Équipe Labeaume, ne voit pas ce principe d'un bon œil, considérant que l'obligation pourrait être pertinente à la Pointe-aux-Lièvres, mais restrictive et inadéquate dans plusieurs autres secteurs. Elle a plutôt insisté sur les réalisations de l'administration sortante en matière de logement social.

Un bilan mitigé

Et c'est vrai, au cours des dernières années, l'administration Labeaume a réussi à obtenir pour Québec plus que sa part d'unités de logement social auprès du gouvernement provincial. Récemment, elle a aussi annoncé en grande pompe, (voir page couverture) la construction d'un immeuble de 60 unités de logements sociaux dans le futur écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres.

C'est certainement un pas dans la bonne direction. Pour le FRAPRU, il s'agit là d'une nette amélioration

Suite à la page suivante.

HABITATION

Le fédéral ne doit pas nous laisser tomber ! Manifestation prévue à Ottawa

Par le FRAPRU

Le Canada prévoit mettre un terme aux subventions qu'il verse annuellement pour les logements sociaux qu'il a contribué à réaliser avant 1994. Cette aide sert essentiellement à réduire les loyers des ménages locataires à faible revenu. Cela concerne quelque 127 000 logements coopératifs, sans but lucratif et HLM au Québec, c'est-à-dire 85 % du parc de logements sociaux québécois. Pour tout le Canada, on parle de 600 000 logements et d'un budget total de 1,7 milliard \$.

Jusqu'à présent, assez peu de locataires ont subi cette coupure, mais les ménages à qui Ottawa a retiré son soutien financier ont vu leur loyer augmenter de 200\$, voire 300\$ par mois.

Dans le cas des HLM, c'est la facture du gouvernement québécois qui montera avec le retrait fédéral. Mais le provincial ne pourra pas éponger ces frais indéfiniment et pourrait éventuellement choisir d'augmenter les loyers des locataires de HLM. Au cours des prochaines années, le nombre de logements sociaux qui seront privés des subventions fédérales va augmenter en flèche. Les ménages — qu'Ottawa avait sortis de la précarité — iront sans doute rejoindre la cohorte de ceux qui ont des besoins impérieux de logement et se mettre en attente d'un nouveau logement social subventionné.

Les ménages touchés ont vu leur loyer augmenter de 200\$, voire 300\$ par mois.

Pour un réinvestissement

Ottawa ne doit pas abandonner les gens qui habitent en logement social, ni tous ceux qui aspirent à ce type de logement. Au contraire, il doit investir dans le maintien des logements sociaux déjà réalisés et dans le développement de nouvelles unités pour toutes les personnes qui sont encore mal-logées. C'est à ces conditions qu'il remplira ses obligations internationales pour le droit au logement.

La fin des subventions fédérales dans le logement social, ça concerne tout le monde ! C'est pour cette raison que le CCCQSS se mobilise pour participer à la manifestation à Hull et Ottawa, mercredi le 27 novembre. Un transport gratuit est organisé à partir de Québec. (Voir affiche au dos du présent journal). •

Suite de la page 16.

par rapport aux 5% annoncés dans le projet que devait réaliser la Société immobilière Leboeuf. Mais malheureusement, le maire ferme d'ores et déjà la porte à d'autres projets de logements sociaux, du moins dans la phase 1. « C'est loin d'être un bon signal pour la suite des choses », croit Véronique Laflamme. « Ça risque d'exclure des ménages qui pensaient pouvoir développer des projets avec l'aide des groupes de ressources techniques », s'inquiète Mathieu Houle-Courcelles, organisateur communautaire au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste. D'autre part, cette proportion de 25% risque de diminuer puisque la Ville ne s'est toujours pas engagée à ajouter de nouvelles unités de logement social dans les phases subséquentes. •

Places disponibles en CPE au Jardin d'enfants Durocher

Le CPE Jardin d'enfants Durocher est un service de garde éducatif qui est situé dans le Centre Durocher. Nous offrons des places de garde de demi-journée pour les enfants de 18 mois à 5 ans. Le matin de 8h00 à 12h00. L'après-midi de 13h00 à 17h00.

Le coût est de 3,50\$ par demi-journée. Possibilité de places gratuites.

Des places sont présentement disponibles pour la garde régulière ou occasionnelle. Contactez-nous au 418-524-8551 et visitez notre site www.cpelanseauxlievres.com. •

Coup de pouce de la Ville

Par le Chantier logement de l'ATI Saint-Sauveur

Dans nos vieux quartiers, un nombre important de bâtiments nécessitent des rénovations majeures. Or, on le sait bien, les travaux coûtent chers et il est parfois difficile pour les propriétaires de les assumer entièrement. Dans le but de favoriser l'entretien et la revitalisation de nos quartiers, la Ville de Québec, en collaboration avec d'autres paliers de gouvernement, met à la disposition des propriétaires quelques programmes de subvention pouvant leur offrir un coup de main considérable pour la rénovation de leur immeuble.

Ces programmes concernent particulièrement la rénovation en zone de revitalisation, la restauration dans des secteurs à valeur patrimoniale ainsi que la construction et le recyclage de bâtiments à des fins résidentielles. Comme pour tous bons programmes, ils ont des objectifs et des critères bien précis et il y a de nombreuses règles auxquelles se conformer. De plus, des délais, parfois importants, s'appliquent afin d'en bénéficier puisque les fonds attribués ne sont pas illimités.

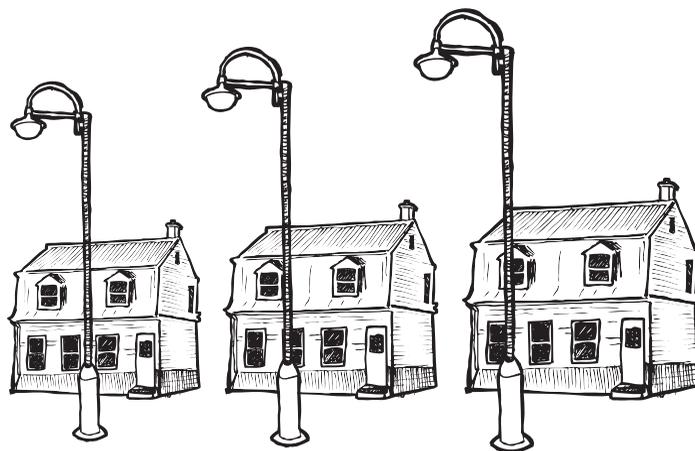
Séance d'information en vue

Soucieuse d'aborder les questions de logement sous divers angles, l'ATI de Saint-Sauveur considère qu'il est important de faire connaître les divers programmes tout en évitant de créer de faux espoirs.

Afin de vous démêler et d'évaluer l'opportunité que représente ces différents programmes pour vous, mais aussi pour bien comprendre leurs exigences et leurs limites, le chantier logement de l'ATI de Saint-Sauveur, organise une soirée d'information le 3 décembre prochain. Celle-ci sera animée par des membres du chantier logement avec la collaboration de la coordonnatrice des programmes de subvention aux rénovations de la Ville. •

Mardi 3 décembre, 19h au 301, de Carillon

Idéalement, inscrivez-vous à l'avance en contactant Marie-Joëlle au 418-529-6158.



CULTURE ET LOISIRS

Bonne fête Jeunes Musiciens du Monde!

Par Ariel Rondeau

Cet été, j'ai fêté mes 10 ans! Cet automne c'est au tour de l'école Jeunes Musicien du Monde (JMM) de Québec de les célébrer!



Une première pour ses 10 ans

Pour fêter son 10e anniversaire, l'école lance un premier disque! Le lancement a eu lieu le 18 octobre au Patro-Laval. Cet album est spécial pour moi parce que

je fais le piano sur la pièce « À la claire fontaine ». L'enregistrement s'est passé au début de l'été, dans un vrai studio avec des experts et les profs de JMM. C'est une très grande opportunité pour tous les élèves de participer à ce magnifique projet.

Comme on a l'habitude de la faire quand on fête quelqu'un, je souhaite à Jeunes Musiciens du Monde, pour ses 10 ans, d'avoir plein de nouveaux élèves pour qu'ils puissent à leur tour s'épanouir dans le monde de la musique. •

JMM est une école de musique où l'on peut apprendre toutes sortes d'instruments: le piano, la guitare, le violon, le djembé, le ukulélé, la mandoline et le chant. Il est aussi possible de faire du marakatou (des percussions brésiliennes) et pour les plus jeunes, de l'éveil musical. C'est aussi un endroit où l'on peut se faire plein de nouveaux amis.

Ça fait 2 ans que je suis inscrite en piano à JMM. J'ai des cours tous les jeudis, en duo. J'apprends des pièces et je les joue parfois pendant des concerts. J'adore faire du piano à JMM parce que ça me permet d'exprimer ma passion pour mon instrument!



Pour entendre tout cela...

Il est possible de se procurer l'album Le Sac à chanson directement à l'école JMM de Québec, situé au Patro-Laval

Une page web présente le projet de CD: <http://igg.me/at/CD10eJMMQc>

JMM sur Facebook : www.facebook.com/jmm.quebec

JMM sur le web : www.jeunesmusiciensdumonde.org

LE MAIRE FAIT SON BILAN À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS...

C'EST LA FAUTE À L'OPPOSITION!

LA FAUTE AUX SYNDICATS!

LA FAUTE AUX RETRAITÉS!

LA FAUTE AUX JOURNALISTES!

C'EST LA FAUTE À GARY BETTMAN!

MOUIN... À BIEN Y PENSER, J'ESPÈRE BIEN NE PAS ÊTRE TOUT SEUL POUR UN PROCHAIN MANDAT ...

BABILLARD

Élections municipales

Le 3 novembre, entre 10h et 20h, allez voter !
(Le vote par anticipation se tiendra dimanche le 27 octobre de 12h00 à 20h.)

Tous les foyers reçoivent par la poste à l'avance un feuillet d'information à l'électeur ainsi qu'un avis d'inscription à la liste électorale municipale et plus tard, une carte de rappel indiquant le nom des électeurs et l'endroit du vote. Pensez d'avoir avec vous une pièce d'identité.

Pour toute information supplémentaire : contactez le bureau du président d'élection au 418-641-6444.

Invitation aux femmes

Le Centre des femmes de la Basse-Ville tient chaque semaine un café-rencontre ouvert à toutes les femmes.

Au programme au cours des prochaines semaines :
7 novembre 12h00 à 14h00 Dîner communautaire :
Mieux connaître la réalité des femmes autochtones
(Apportez votre lunch, café sur place)
Avec Pénélope Guay de la Maison Missinak

Gratuit, sans inscription, au 380, St-Vallier Ouest à Québec. Pour connaître le reste de la programmation : 418-648-9092

AGA du BAIL

L'assemblée générale annuelle du Bureau d'animation et informatin logement (BAIL) se tiendra à la Maison de la coopération (155, boul. Charest Est, salle 1), le 6 novembre prochain à 19h30.

Soyez-y !

Jeunes Musiciens du Monde... en spectacle

Concert bénéfice au profit de l'organisme.

Avec plusieurs artistes invités et les élèves des quatre écoles de Jeunes musiciens du monde au Québec!

Vendredi le 15 novembre 2013, à l'Impérial.

Billets en vente au coût de 35\$ (40\$ à la porte).

www.jeunesmusiciensdumonde.org/

Vous voulez annoncer dans le babillard communautaire? Contactez-nous pour faire paraître une annonce dans le prochain numéro du Carillon (en février).

Le Solidaire

Bulletin du Fonds de solidarité des groupes populaires

express



Le saviez-vous?

Vous pouvez maintenant faire votre don en ligne de façon sécuritaire sur notre tout nouveau site web: www.fsgpq.org

À venir en décembre...

Combats des chefs solidaires



fsgpq.org/chefs

LES GROUPES POPULAIRES PRÉSENTS DANS LES QUARTIERS



Retour des marchés publics

Plusieurs membres du Fonds de solidarité des groupes populaires se sont impliqués cet été dans la renaissance de marchés publics dans les quartiers centraux de Québec. Ici «Faubourg en saveur», sur le parvis de l'Église Saint-Jean-Baptiste, une réalisation d'un collectif auquel participaient les AmiEs de la Terre de Québec et le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, tandis que le Comité des citoyennes et des citoyens du quartier Saint-Sauveur parrainait le Collectif Fardoche qui tenait marché au Parc Durocher. (Photo : Mathieu Houle-Courcelles)

LOGEMENTS SOCIAUX À PROTÉGÉR
LE FÉDÉRAL
NE DOIT PAS NOUS
LAISSER TOMBER!

MANIFESTATION À OTTAWA

MERCREDI

27 NOVEMBRE 2013

Rassemblement à 13 h
62, boul. Sacré-Cœur, Gatineau (Hull)
(près de la rue Mance)



Transport gratuit organisé à partir de Québec.
Repas fournis pour les membres du Comité.

Pour plus de détails et pour vous inscrire,
contactez Typhaine au CCCOSS:
cccqss@bellnet.ca ou 418-529-6158

www.defendonsnoslogements.ca
WWW.FRAPRU.QC.CA